



COMPTE
RENDU
04/03/2019
DRAGUIGNAN

EXPRESSION DES USAGERS



GROUPE DE PAROLE n°3 DRAGUIGNAN

04/03/2019

LES USAGERS PRESENTS

5 participants

MEMBRES DU GROUPE

6 membres de l'équipe (3 de Draguignan et 3 de La Garde)

LIEU : ANTENNE DRAGUIGNAN

DEROULÉ

- 14 Heures : Début de la réunion - Animation : Responsable de Secteur de Draguignan
- Pause de 15 mn avec visite des locaux
- 16 heures : Fin de la réunion

PRESENTATION INSTANCE

En raison de la présence de nouveaux arrivants, un tour de table est fait où chacun se présente.

La responsable confirme que ces réunions sont amenées à être reconduites au rythme de 3 rencontres par an environ.

Lors de cette réunion, le groupe va élaborer une charte afin d'établir les règles applicables lors des réunions du groupe d'expression des usagers, qui une fois rédigée, leur sera présentée, pour validation finale.

Un tour de table est effectué sur la définition du mot charte : Règles, règlements, lois, sont les synonymes qui ont été trouvés. Un parallèle est fait avec la charte de personnes protégées affichée dans les locaux et dans le livret d'accueil.

A l'issue de l'échange, les participants ont défini les règles comme suit :

- Prévenir l'UDAF en cas d'absence ou en cas de retard.
- Chacun peut parler de son expérience propre sans évoquer des faits trop personnels, de l'ordre de l'intime.
- L'écoute : Respecter la parole des autres en laissant chacun s'exprimer.
- Le respect. Ne pas se sentir jugé et ne pas juger les autres.
- La confidentialité.
- Employer un langage correct.
- Couper son téléphone.
- Avoir une tenue vestimentaire correcte et propre (respect de soi et des autres).
- Ne pas arriver alcoolisé ou sous l'emprise de stupéfiants.
- Respecter les locaux.
- Eviter de parler trop fort pour ne pas déranger les personnes dans les autres bureaux.

Avant la clôture de l'instance, un dernier tour de table est fait, pour déterminer les sujets que les personnes veulent voir aborder au cours de la prochaine réunion.

- Quelle attitude adopter en cas de comportement violent à l'accueil ? ce point a déjà été travaillé, la procédure leur sera présentée.
- La relation avec le délégué : les personnes souhaitent partager des moments conviviaux de façon plus fréquente avec leur délégué.
- Visiter le siège à la garde.
- Disposer d'un accès à internet.

Nous évoquons l'ordre du jour de la prochaine réunion qui aura lieu en juin : Revoir le questionnaire de satisfaction. Les participants ont émis le souhait de recevoir le questionnaire, avant la réunion, pour y réfléchir.

Avant de terminer la réunion, chacun s'exprime son ressenti vis-à-vis du déroulement de la séance. Le bilan est positif, les usagers trouvent que les échanges étaient chaleureux et enrichissants. Les personnes se sentent valorisées par l'instance, sur « un pied d'égalité ».

Les prochaines réunions sont fixées au 17 juin et 14 octobre, dans les locaux de Draguignan.